

## VIVEA ÉVALUE LA SATISFACTION DES ORGANISMES DE FORMATION ET CONTRIBUTEURS

Chaque année, VIVEA interroge les organismes de formation et les contributeurs pour évaluer leur satisfaction sur un certain nombre de facteurs clés de ses domaines d'activité.

L'engagement de VIVEA auprès de ses parties prenantes est réel et se construit chaque jour grâce aux contributions de tous. Être à l'écoute de vos besoins et de vos attentes garantit notre réussite. Ensemble pour un même objectif : accompagner les chefs d'entreprise agricole dans l'acquisition de leurs nouvelles compétences.

### Enquête menée auprès de bénéficiaires



**8,1**  
10

Note sur les formations  
suivies (7,9 en 2022)



### Enquête menée auprès d'organismes de formation



**7,35**  
10

Trouver les informations  
recherchées sur vivea.fr  
(7,04 en 2022)

**8,9**  
10

Satisfaits de la rapidité  
et de la qualité des  
réponses (8,9 en 2022)

**8,53**  
10

Satisfaits de l'accueil  
en délégation VIVEA  
(8,27 en 2022)



Parce que vos notes et suggestions nous guident, nous vous remercions de participer à ces enquêtes.

Ces enquêtes ont été réalisées en janvier et février 2023. Instaurées par le biais de la certification ISO 9001, elles sont analysées en interne. Elles font également l'objet de restitution à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de VIVEA et d'élaboration de plans d'actions d'amélioration dans les directions et délégations concernées.